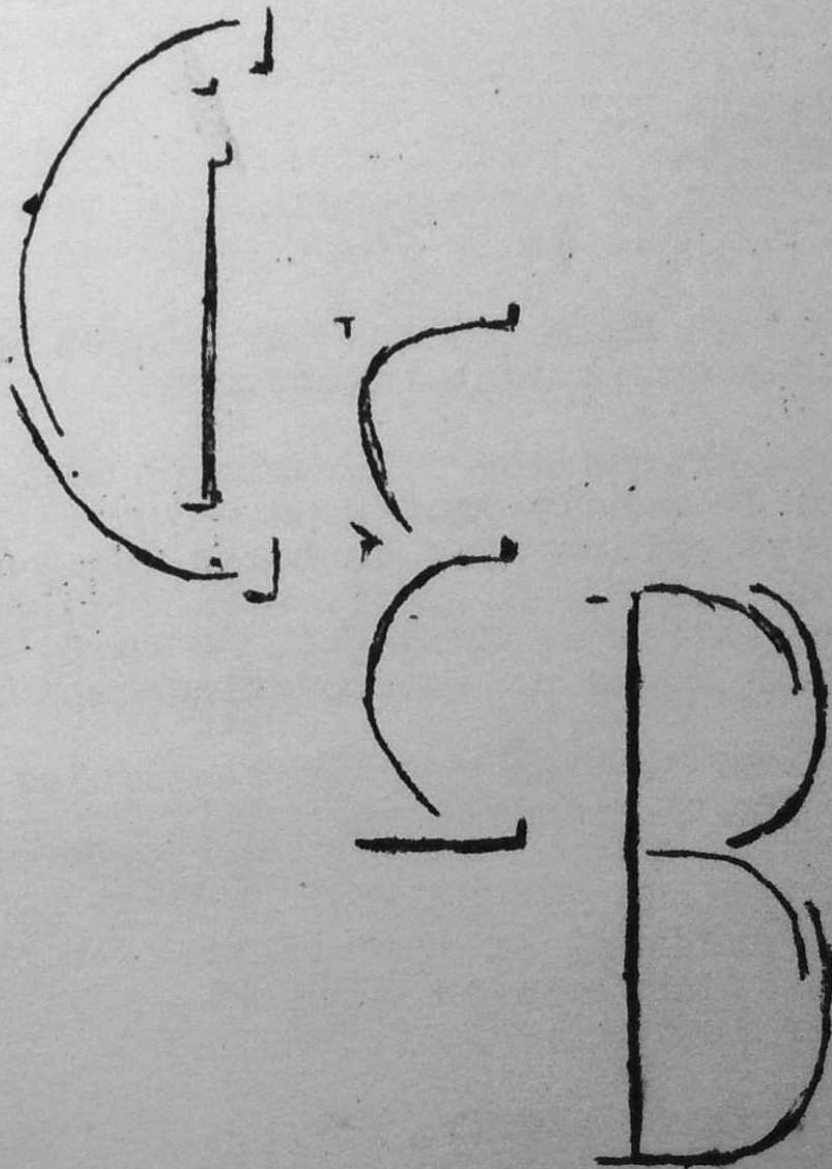


BRUDAN HA SKIGNAN

CAHIERS

N° 11

du



Sept; - Oct. 1968

SOMMAIRE DU N° 10

EDITORIAL:

Pot pourri de la Grande Pagaille
LETRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
MANIFESTE DE LA REVOLUTION BRETONNE (Sav Breizh)
UNION POUR UNE CONSTITUTION FEDERALISTE
LE CONGRES INTERCELTIQUE
LA REALITE DEPASSE LA FICTION:
La police court après le F.L.B.
LES AVATARS DE LA "CHARTRE" DU GORSEDD
LES MOINES DE SAINT COLOMBAN
DERNIERE MINUTE

Adresser la correspondance au Secrétariat :
TI BREIZH, Rue de la Pompe - MUR-de-BRETAGNE (22)

Le Siège reste 15 rue Guy Môquet - PARIS 17e.
Les permanences sont interrompues jusqu'à nouvel
ordre.

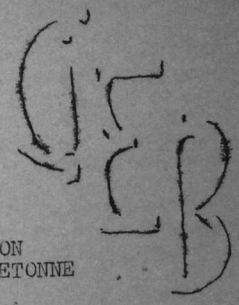
Nous prions nos adhérents et abonnés de ne pas
prendre de mandat pour nous envoyer 5 ou 10 Fr. Cela
nous fait perdre plus de temps que cela ne vaut. En-
voyer au C.C.P.: C.I.E.B. - PARIS 16236 14, ou en
timbres postes de 0f.30, 0, 20 ou 0, 70 (les tim-
bres plus forts ne sont pratiquement pas utilisab-
les)

Prière de bien vouloir renouveler votre abon-
nement aux Cahiers (1 an : 5f).

NE PAS OUBLIER DE NOUS AVERTIR DE VOS CHANGE-
MENTS D'ADRESSE. Si vous rentrez, faites-nous sa-
voir votre adresse en BRETAGNE, pour continuer à
recevoir les CAHIERS.

Nous faire savoir, S.V.P., le résultat des pro-
positions d'emplois que nous vous envoyons (au bout
de deux mois sans nouvelles du résultat, nous sup-
posons que vous êtes rentré et nous annulons la fi-
che. Si vous voulez recevoir d'autres propositions,
tenez-nous au courant.

Cahiers du



Septembre-Octobre 1968

Le numéro 1f. N°II
Abonnement: un an, 5f.

Organe du COMITE D'INFORMATION
DE L'EMIGRATION BRETONNE

Rédaction-Administration: 15 rue Guy Môquet, PARIS 17e
C.C.P. : C.I.E.B. PARIS 16 236 14
Direction : MARIE ANNE KERHUEL

Editorial

POT POURRI DE LA GRANDE PAGAILLE...

La grève de Mai, la pagaille consécutive
dans les P.T.T. et les vacances qui sont arrivées là-
dessus, ont provoqué une interruption de notre bulle-
tin. Nous reprenons avec l'année scolaire. Pendant ce
temps, l'un au moins de nos projets a été mis sur pied:
Notre Coopérative d'imprimerie de MUR est tout près
d'ouvrir. Plusieurs de nos compatriotes de PARIS et une
du CANADA vont rentrer grâce à elle, dans les mois qui
vont suivre.

Les péripéties sur le plan politique n'ont
pas manqué. Les grèves de Mai ont traduit la crise pro-
fonde de toute une société, qui se demande à quelle
inanité la mène une vie axée sur le "rendement" et la
possession de multiples gadgets - sans lesquels nos an-
cêtres vivaient tout aussi bien, souvent mieux ! - pour
la possession desquels on nous incite continuellement.

à nous mettre en quatre. Reste encore à savoir si le jeu vaut la chandelle ! A PARIS, notamment, l'ampleur du mécontentement s'est trouvée multipliée par l'exaspération de la vie qu'on y mène.

La grève n'a rien résolu. Il a bien fallu se remettre à travailler pour être payés et la reprise en main a été effectuée en un mois. L'Université au moins en retirera-t-elle une vraie réforme ? On l'avait espéré; les projets se sont rétrécis comme une peau de chagrin. La "REFORME REGIONALE" a été annoncée à grande publicité. Il apparaît déjà que le texte en élaboration ne nous apportera qu'une C.O.D.E.R. légèrement retouchée. M. Jeanne-ney vient de déclarer que "l'exécutif régional restera sous les ordres du Pouvoir central - toujours le super-préfet - Ce qui veut dire que l'Assemblée Régionale sera là pour la montre; mais que ses décisions ne seront exécutées que dans la mesure où elles plairont à ceux qui tiennent les commandes à PARIS. Autrement dit, qu'il n'y aura pas grand' chose de changé. Un point auquel il va falloir faire très attention : la Région aura un budget; mais d'où viendront les ressources. L'Etat compte se décharger sur elle d'un certain nombre de dépenses; en conséquence elle lèvera des impôts. Une question capitale : ces impôts viendront-ils en plus de ceux de l'Etat (qui serait ainsi bénéficiaire immédiat de l'opération) ou bien une partie des impôts actuellement payés à l'Etat seront-ils transférés à la Région ? M. Couve de Murville avait annoncé la seconde solution; il semble que la rue de Rivoli s'évertue à obtenir la première ! (Ce qui aurait pour résultat de torpiller la réforme auprès de l'électeur) La charge fiscale étant déjà beaucoup trop lourde et freinant considérablement l'économie, la question préalable doit être posée. "Timeo Danaos..."

De toute façon, il n'y aura pas grand' chose de changé et ce n'est pas cette "reformette" qui résoudra le problème breton ! Nous avons proposé une solution beaucoup plus radicale, qu'on trouvera ci-dessous.

Une question qui nous intéresse de près, comme tout ce qui touche à la marine : que s'est-il passé pendant les grèves sur le Clémenceau ? Les informations venues des milieux maritimes de Brest et de Lorient sont plus qu'inquiétantes. On ne pourra pas indéfiniment cacher la vérité...

L'état du monde, en cet été de 1968, avait vraiment quelque chose de désespérant. Le drame du Biafra nous a fait constater que les états récemment émancipés d'Afrique continuent tous les errements de leurs anciens tuteurs. Ils s'obstinent à maintenir des frontières qui n'ont ni queue ni tête, résultat du hasard des conquêtes de leurs anciens maîtres européens, sans tenir aucun compte des clivages ethniques; uniquement parce que H.M. les dirigeants ne veulent lâcher pour rien au monde une parcelle de ce qu'ils ont obtenu desdits anciens maîtres. Par ler de "l'intégrité du territoire" d'Etats faits de pièces et de morceaux qui n'ont aucun lien naturel entre eux serait une plaisanterie ridicule, si elle n'était sinistre par ses conséquences. L'indifférence des autres Etats - ou plutôt leurs craintes des répercussions sur leur situation semblable - ouvre sur l'avenir de l'Afrique, des perspectives bien sombres.

Un certain nombre de nos soldats du contingent auraient été envoyés au Tchad, où on les emploie à massacrer les Touareg. Que font-ils là-bas ?

Le nouveau coup de Prague est venu essayer de bloquer une évolution qui faisait espérer à l'Europe de voir s'effacer progressivement le rideau de fer. Moscou a donné un coup de trique brutal, pour éviter que des esclaves lui échappent et donnent à d'autres esclaves l'envie de les imiter. Toujours le même problème : celui de l'orgueil, de l'avidité des équipes qui tiennent le pouvoir.

Maintenant c'est au Mexique que l'on tire sur les étudiants, à la veille des Jeux Olympiques...

De la tragédie, nous rentrons chez nous pour y trouver la comédie.

Le projet de réforme régionale a été communiqué au "corps intermédiaires" en Septembre - au moment où, chez nous, on part en vacances, ayant travaillé triple en Juillet et Août. La réponse devait être donnée à la Préfecture avant la fin du mois. Pourquoi le Gouvernement tient-il à galoper ainsi alors que cette réforme était refusée par lui depuis des années ? Le délai est beaucoup trop court pour que des collectivités puissent se livrer à une étude sérieuse. C'est ainsi qu'en haut lieu on entend la démocratie. Cela promet pour la suite.

M. FRÉVILLE et le CONSEIL GÉNÉRAL d'Ille et-Vilaine, dociles aux désirs du Gouvernement, ont admis, au sujet du découpage régional, de remplacer la Loire-Atlantique par la Mayenne... C'est tout ce qu'on a publié de leur réponse : le reste devait moins plaire... Ces braves édiles, dans leur crainte de voir NANTES capitale, vont au devant d'une nasarde, puisque la Mayenne avait déjà répondu qu'elle ne veut rien savoir d'être rattachée à la BRETAGNE. M. Fréville et le Conseil Général d'Ille et Vilaine ont bonne mine à prétendre à la main d'une belle qui a fait savoir publiquement qu'elle ne veut pas d'eux... Quant à nous, nous félicitons chaleureusement la belle de son bon sens : chacun chez soi ; on s'entendra beaucoup mieux.

Silence sur la réponse des trois autres départements de la "Région de Programme". D'où l'on peut inférer que la réponse n'a pas été conforme aux vœux du Gouvernement... La Basse-Bretagne est coupable d'une tendresse de cœur pour NANTES et ignore royalement la Mayenne.

La conclusion pratique de ces petites jalousies soigneusement attisées par le pouvoir parisien risque d'être assez amusante.

Comme le Pays Rennais votera pour RENNES, et le pays Nantais pour NANTES et que les chiffres de population sont sensiblement égaux, c'est la Basse-Bretagne qui les départagera. Son total est un peu plus gros... Elle ne chdsira ni l'une ni l'autre, car elle ne veut pas faire de jalouse, ni reconstruire chez nous le monstre parisien, avec le désert autour, en ajoutant la capitale administrative sur une grosse ville industrielle. Nous bâtirons une "BRASILIA", dans la BRETAGNE INTÉRIEURE, sur la I64 bis, en position centrale. Car la capitale doit logiquement se trouver au KREIZ BREIZH. Car lorsque nous repartirons à neuf, nous ne serons plus tenus par les impératifs militaires du Moyen Age, qui obligeaient nos ducs à se placer auprès de la frontière la plus menacée - la frontière française. La stratégie moderne est à une autre échelle. Ce sera une ville neuve, fonctionnelle, placée dans un très beau site, greffée sur un petit bourg, afin que les villes de moyenne importance ne se disputent pas cet honneur. N'est-ce pas la vraie solution du problème, une solution RATIONNELLE ?

A condition que PARIS ne continue pas à nous imposer ses absurdités !

M. Kerhuel

PETIT PAYS, GRANDES AFFAIRES

D'après la liste du périodique américain "FORTUNE", la ROYAL DUTCH est le groupe européen qui a fait le plus gros chiffre d'affaires en 1967. Le second est également un groupe Hollandais.

La France ne vient qu'en 16^e position, avec la Régie Renault. Ce n'est pas la peine de se prendre pour un grand Etat !

Chaque succès Hollandais est réconfortant pour nous !

La lettre ci-dessous a été adressée au Président de la République Française, à la suite d'informations venues d'une source très proche du Pouvoir, faisant état de son intention de chercher une solution d'ensemble au problème Breton.

Celle qui est proposée ici et qui est tout simplement de nous rendre les libertés que nos ancêtres avaient posées pour condition à l'union avec la France, nous permettrait de commencer à résoudre nos principaux problèmes.

C.I.E.B.
Secrétariat

A Monsieur le PRÉSIDENT
de la
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Palais de l'Élysée
75 - PARIS 8e

Monsieur le PRÉSIDENT,

A l'occasion de votre prochain voyage en BRETAGNE, nous nous permettons d'attirer respectueusement votre attention sur la situation juridique de cette province, situation juridique dont la violation par tous les Gouvernements français depuis 1789 prépare des conséquences graves.

La BRETAGNE a été réunie à la FRANCE par le Traité de 1532 - Traité de Droit International - passé entre le Roi François Ier et les Etats de Bretagne, Assemblée parlementaire traditionnelle, DETENTRICE DE LA SOUVERAINETE BRETONNE.

Le texte de ce Traité existe toujours, inséré dans l'Edit de NANTES (Août 1932) qui en effectuait la publication pour la Bretagne, dont l'original est aux Archives Nationales de France (Trésor des Chartes, cote J 246 - N°126 - Musée N°587) et dans l'Edit du PLESSIS-MACE, qui en effectuait la publication pour la France, et dont le texte (qui semble perdu dans les Archives françaises) a été reproduit dans l'ouvrage de l'historien et juriste B.d'ARGENTRE : "COUS-

TUMES GENERALES DES PAYS ET DUCHÉ DE BRETAGNE" édité à Paris, chez N. BUON en 1608 (partie non paginée)

- Ce traité constitue un contrat bilatéral qui, d'une part :

CONSTITUE LE SEUL TITRE QUE POSSEDE L'ETAT FRANÇAIS A OCCUPER LA BRETAGNE;

D'autre part :

A POSE POUR CONDITION FORMELLE A CETTE UNION L'AUTONOMIE INTERNE COMPLETE, sur tous les terrains: autonomie administrative, juridique, fiscale et douanière; l'administration de tout le territoire breton (y compris la Loire-Atlantique) restait entre les mains de l'Assemblée Bretonne.

Ces conditions furent observées avec des empiètements divers; mais limités, jusqu'en 1788, date à laquelle, au cours d'un conflit, le pouvoir royal fit dissoudre irrégulièrement les Etats de Bretagne.

Un pareil traité ne pouvait être modifié que par un nouvel accord des mêmes parties: c'est à dire, le Gouvernement Français d'un côté et l'Assemblée Bretonne de l'autre.

Or, lorsque, au cours de la Nuit du 4 Août fut proclamée l'abolition de tous les privilèges et des libertés des provinces, les députés bretons présents n'avaient aucun mandat leur permettant de remplacer l'Assemblée signataire du Traité de 1532; bien plus, la délégation était incomplète, une partie du corps électoral ayant refusé la procédure qui lui était imposée; un certain nombre de communes, dont les villes les plus importantes, avaient expressément chargé leurs députés de DEFENDRE LES LIBERTES GARANTIES PAR LE TRAITE DE 1532.

Il eût été nécessaire de réunir les ETATS DE BRETAGNE pour leur demander de ratifier l'article X du Decret du XI Août 1789, qui entérinait les décisions de la Nuit du 4 Août. Or les Etats de Bretagne avaient été dissous l'année précédente par un coup de force du pouvoir royal, ce qui était déjà une violation majeure du traité. Le pouvoir révolu-

tionnaire se garda bien de les rappeler (sachant qu'ils n'auraient pas accepté la modification...) et passa outre à la protestation solennelle du Procureur-syndic des Etats, le Comte de Bothorel; l'on s'installa dans une situation de fait, totalement irrégulière.

Bien que le Traité de 1532 SOIT TOUJOURS VALABLE AU REGARD DU DROIT INTERNATIONAL (les tribunaux internationaux ont jugé récemment que le Traité de Brétigny, entre la France et l'Angleterre est toujours en vigueur) car il n'y a pas de prescription pour les traités, tous les Gouvernements Français ont violé ses conditions depuis 1788 - violation qui a été continuée par la Révolution, la Restauration, les Empires et les Républiques.

Tous les contrats deviennent caducs lorsque les conditions n'en sont pas observées et celui qui les viole ne peut plus s'en prévaloir. Il va de soi qu'à l'heure actuelle, au regard du Droit International, LA BRETAGNE EST UN PAYS INDEPENDANT SOUS OCCUPATION DE FAIT, les Gouvernements Français successifs S'ETANT RETIRE A EUX-MEMES LEUR TITRE.

Il est bien évident que, dans la conjoncture mondiale actuelle, cette situation ne se prolongera pas longtemps.

(Une conséquence pratique à laquelle le Ministère des Finances fera bien de réfléchir: le système fiscal français ayant été complètement refait depuis 1789, aucun des impôts actuels n'a été accepté par l'Assemblée Bretonne: par voie de conséquence, ils sont tous juridiquement inapplicables sur tout le territoire breton.)

Il appartient au Général de GAULLE, Grand Libérateur et Défenseur des Droits des Peuples, de remettre les faits d'accord avec le droit; c'est à dire de choisir entre ces deux alternatives:

Ou bien donner aux forces d'occupation françaises l'ordre d'évacuer le territoire breton;

Ou bien recommencer à observer les conditions du Traité de 1532, c'est à dire, RECONSTITUER L'ASSEMBLEE BRETONNE SOUVERAINE (et non pas consultative) et lui rendre TOUS LES POUVOIRS STIPULES

AU TRAITE et très explicitement énumérés dans l'Edit du Plessis-Macé.

La confiance manifestée par l'électorat breton en la sagesse et l'équité du Président de la République, en son génie pour dénouer les situations historiques, ne doit pas être déçue. L'heure présente est probablement la dernière où une solution favorable aux deux parties peut encore être trouvée. LA BRETAGNE ATTEND DU PROCHAIN VOYAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LA PROMESSE SOLENNELLE QUE SES DROITS HISTORIQUES VONT ETRE RETABLIS et que la violations du Traité d'Union de 1532 va prendre fin.

Veuillez agréer, Monsieur le PRESIDENT, l'assurance de notre très profond respect et de notre reconnaissance anticipée.

La Secrétaire Générale
M. Kerhuel
Docteur en Droit

Fait à MUR-de-BRETAGNE, le 19 Août 1968

Si le Traité recommençait à être observé, nous pourrions:

1°) Négocier avec nos acheteurs des arrangements douaniers au mieux de nos intérêts, différents de ceux de l'Etat Français (notamment avec les Anglo-Saxons) et assurer l'écoulement de nos produits agricoles.

2°) Recommencer à discuter le montant de nos impôts; les garder en Bretagne; discuter la part reversée à Paris

3°) Toutes les mesures administratives seraient prises par un exécutif breton, relevant de l'Assemblée bretonne et non par un préfet.

4°) Nous pourrions refaire les lois anti-sociales et la réglementation des entreprises;

5°) Notre épargne ne partirait plus à Paris;

6°) Nous pourrions enfin faire enseigner la langue et la culture bretonne.

MANIFESTE DE LA REVOLUTION BRETONNE

La Bretagne est à la croisée des chemins. Le monde agricole, malgré ses remarquables efforts de modernisation, court à la ruine; les usines fermes l'une après l'autre; les dernières entreprises authentiquement bretonnes tombent sous la coupe des monopoles; la langue bretonne, chassée de la vie publique, perd chaque jour du terrain; LE PEUPLE BRETON, SOUMIS A UNE DEPORTATION MASSIVE, EST MENACE DANS SON EXISTENCE MEME.

La prise de conscience de cette menace a poussé la population bretonne à réagir avec vivacité, avec violence parfois. Cela explique les manifestations paysannes et ouvrières, comme les récents attentats. La Bretagne se trouve aujourd'hui dans une situation prérévolutionnaire et il est à prévoir qu'elle va traverser sous peu une période de troubles graves.

Ces troubles risquent d'être sans lendemain et d'aggraver encore la dure réalité bretonne si la volonté de survivre du peuple breton ne trouve pas d'expression politique, si elle n'est pas interprétée, canalisée, mise en action par une organisation politique digne de ce nom.

La Bretagne est une colonie de l'impérialisme français. Cette situation coloniale est, PAR NATURE, un facteur de sous-développement et d'aliénation: sous-développement économique, c'est à dire gestion d'une économie en fonction des intérêts d'une économie étrangère et non des siens propres; aliénation sociale, c'est à dire soumission des hommes aux faits économiques et non des faits économiques aux hommes; aliénation culturelle, c'est à dire invasion du domaine d'une culture par une culture étrangère.

Nous rejetons toute politique réformiste, telle celle dite d'aménagement du territoire, qui se contente de masquer la réalité en s'attaquant aux effets du sous-développement au lieu d'en éliminer

les causes. Nous affirmons qu'il n'y a pas d'autre solution au problème breton que de mettre un terme à la colonisation et de confier au peuple breton les destinées de la BRETAGNE.

IL S'AGIT DE REMPLACER L'ORDRE FRANÇAIS EN BRETAGNE PAR UN ORDRE BRETON ET EUROPEEN. Cette mutation radicale implique que soit mis sur pied un POUVOIR BRETON, qui trouvera sa pleine signification dans la constitution d'un Etat Breton Démocrate et Social.

Nous refusons de nous laisser prendre au piège du formalisme. Les institutions politiques, quelles qu'elles soient, ne valent que par l'usage que l'on en fait. L'important est que le Pouvoir Breton soit en mesure de mener la Bretagne à son plein développement.

Pour cela, il faudra assurer :

- le contrôle de l'Etat Breton sur tous les secteurs sous-développés, notamment par la nationalisation des instruments économiques et culturels aux mains des agents de la colonisation, ainsi que des secteurs-clefs de la vie bretonne, par le contrôle des investissements et la planification démocratique.

- la protection de l'économie et de la culture bretonnes, car le libre jeu de la concurrence entre partenaires inégaux tend à accroître encore les inégalités. La protection devra durer aussi longtemps que le sous-développement ne sera pas vaincu.

Nous rejetons le néo-libéralisme capitaliste ainsi que toute forme d'exploitation ou d'oppression d'un groupe par un autre. Nous voulons organiser la vie bretonne selon les principes de l'intégration coopérative des exploitations agricoles, de l'autogestion des entreprises et des établissements d'enseignement.

Nous proclamons que la langue bretonne est la première langue nationale de la Bretagne, le patrimoine inaliénable de TOUS LES BRETONS.

Nous souhaitons l'intégration de la Bretagne dans une Fédération Sociale des Peuples Européens;

mais nous nous opposons formellement au Marché Commun, néo-libéral et impérialiste.

Nous affirmons notre solidarité avec les peuples du Tiers Monde, avec toutes les minorités, nationales, raciales, religieuses opprimées, car tous nous menons le même combat.

Dans l'immédiat nous exigeons :

- un moratoire de 10 ans pour toutes les dettes contractées par les agriculteurs en vue de la modernisation de leurs exploitations;
- une exonération fiscale de 5 ans pour les pay-sans en difficulté;
- l'auto-gestion par les travailleurs de toute entreprise menacée de fermeture;
- l'organisation de l'enseignement de la langue bretonne, de l'histoire, la géographie et la civilisation bretonne à tous les degrés;
- la reconnaissance du droit à l'utilisation de la langue bretonne dans la vie publique;
- la création d'Universités bretonnes autonomes à Nantes, Rennes et Brest.

Nous appelons tous les Bretons conscients de la gravité de la situation et de la nécessité de cette mutation radicale:

- 1°) à se mettre en rapport avec le Bureau provisoire de SAV BREIZH
- 2°) à constituer, là où ils se trouvent, des Comités Révolutionnaires Bretons, en vue d'élaborer l'organisation et les formes de l'action à entreprendre.

ENSEMBLE, NOUS CONSTRUIRONS LA BRETAGNE DE DEMAIN

Le Bureau provisoire de
SAV BREIZH

Adresser la correspondance
à M. JEZEQUEL - 17 rue du Général Leclerc
22 - PERROS-GUIREC

L'U. C. F.

UNION POUR UNE CONSTITUTION FEDERALISTE

Comité BRETAGNE

DEMANDE:

un budget régional

voté par une assemblée régionale élue au suffrage universel direct dans le but de promouvoir une politique économique, culturelle et sociale régionale;

que cette politique

soit réalisée par une administration placée sous la direction d'un exécutif désigné par l'assemblée régionale;

que l'assemblée régionale

soit représentative des tendances politiques et organismes économiques, culturels et sociaux de la région;

que cette administration régionale

soit fondée sur l'existence des trois districts de Brest, Nantes et Rennes;

que les mandats

de représentants régionaux ne soient pas cumulables avec ceux de députés à l'Assemblée Nationale.

Que le choix de la capitale régionale

soit laissé à la libre appréciation de la Région.

Il s'agit ici d'un groupement fondé à la dimension de l'hexagone, en marge du MOUVEMENT FEDERALISTE EUROPEEN. (Ned URVOAS)

LE CONGRES INTERCELTIQUE

Le CONGRES INTERCELTIQUE s'est déroulé à FOUGERES, du 21 au 25 Août. Il a été marqué par l'affluence des jeunes. Ceux venus d'Irlande, du Pays de Galles d'Ecosse, de l'île de Man et de Cornwall ont rencontré la jeunesse bretonne.

L'évolution de la situation politique en Grande-Bretagne, où l'Ecosse et le Pays de Galles voient poindre l'autonomie à une échéance de trois ou quatre ans, a provoqué un afflux massif d'adhésions à Plaid Cymru, le parti Nationaliste Gallois et au Scottish National Party. Plaid Cymru en particulier recueille le fruit de trente ans de travail persévérant et au début fort ingrat. L'élection de Gwynfor Iwan aux Communes, il y a deux ans en fut le premier signe. Les Ecossais ont aussi leur député nationaliste. Les groupements culturels bénéficient par contre-coup de ce renouveau.

Le Congrès Interceltique, qui se place sur un plan uniquement culturel, se ressent de cette ambiance favorable, bien que les intrigues du Gouvernement Français aient empêché la participation diplomatique du Gouvernement Irlandais (à Tréguier, il y a six ans, l'Irlande avait envoyé un Ministre et son Ambassadeur à Paris s'était déplacé...) Malgré la dévaluation de la livre sterling, qui avait donné quelques inquiétudes, plusieurs centaines de congressistes passèrent la Manche (à leurs frais)

Les matinées étaient consacrées aux travaux d'échanges culturels; sur les après-midi les congressistes visitèrent le Mont Saint-Michel, Dol et Saint-Malo, puis Rennes, M. Fréville les reçut à la Mairie et avoua (ce qui pour lui représente une évolution très récente...) qu'il devient "inévitables (!) de respecter les libertés réciproques". Une cérémonie à laquelle participa le Bagad de la Lande d'Ouessé (du 4^e Régiment, qui stationne non loin de là) déposa une gerbe sur le monument élevé à la mémoire des 6 000 Bretons tombés en 1488, de-

vant Saint-Aubin du Cormier, en défendant l'indépendance bretonne contre le Roi de France. (La presse a oublié de signaler de quelle bataille il s'agissait...)

Les soirées et le dimanche furent consacrés à la musique et à la danse. Concert spirituel de cantiques celtiques dans la très belle église gothique de Saint-Sulpice; Messe en Breton, le dimanche matin, concélébrée par neuf prêtres, dont un Irlandais; Un moment très émouvant fut la lecture de l'évangile successivement dans les six langues celtiques. L'après-midi vit un spectacle de danses et de chants au théâtre de verdure dans la cour d'honneur du château. Le Congrès s'est achevé par un fest noz dans les Halles - dont malheureusement le décor était inadéquat. Le cabaret celtique où l'on retrouvait familièrement les artistes, installé dans le caveau en dessous, avait plus de style.

Ce Congrès était le 101^e d'une tradition qui remonte au milieu du siècle dernier. Commencée en 1867, honorée de la participation du Vte de la Villemarqué, de Lamartine, qui composa pour l'un de ces congrès le poème du glaive brisé, et de Ch. de Gaulle, oncle du Président actuel, la série des congrès s'est tenue chaque année alternativement dans l'un des six pays celtiques. Celui du centenaire, l'année dernière a eu lieu exceptionnellement à Montréal, en raison de l'Exposition Universelle et de l'importance des émigrations irlandaise, écossaise et même bretonne en Amérique. Le prochain aura lieu à Penzance, Kernow (Cornwall) à Pêques. Il reviendra normalment en Bretagne en 1974.

Les représentants des associations Corses réunis en Table Ronde avec les élus de l'île, parmi lesquels plusieurs parlementaires et les Maires des villes d'Ajaccio et de Bastia, ont adopté à l'unanimité une motion demandant "L'ERECTION DE LA CORSE EN REGION AUTONOME DOTÉE D'UN STATUT PARTICULIER"; ils estiment que "La Corse constitue par elle-même une entité géographique, un espace économique, une collectivité territoriale..."

(Le Monde, 18 sept. 68)

LA REALITE DEPASSE LA FICTION

LA POLICE COURT APRES LE F.L.B.

Un certain "Comité de DUBLIN (qui semble particulièrement doué pour manier la gaffe...) a réclamé, au mois de Mars, l'honneur d'être le correspondant et porte-parole du F.L.B.

Cela parut fort douteux à ceux d'entre nous qui connaissent les tenants et aboutissants et l'écart entre les générations. Le Gouvernement Français, dont la psychologie du Mouvement Breton est très sommaire, semble avoir gobé l'histoire et aurait - disent les gens bien renseignés - fait une démarche diplomatique à Dublin pour qu'il soit mis une sourdine à ce genre de déclaration. Finalement, l'auteur de la lettre en écrivit une seconde reniant ce qu'il avait dit dans la première...

A la suite de l'explosion de Saint-Brieuc, il régnait, dans les couloirs des services des renseignements généraux rennais, une atmosphère d'affolement qui n'était pas sans saveur. Les rumeurs les plus fantastiques y circulaient sur les performances du F.L.B.

Ces messieurs (auxquels nous ne soupçon-nions pas tant d'imagination) étaient convaincus que l'I.R.A. (Irish Revolutionary Army) parachute des armes au F.L.B. Quelque chose avait sauté un jour dans un coin de campagne, qui n'avait jamais été élucidé; un certain balisage de lande, du côté de Redon, une certaine nuit ne pouvait pas avoir d'autre but que d'indiquer le point où lâcher les "containers". Les paysans étaient fort bien entrés dans le jeu et avaient fait galoper de l'un à l'autre les policiers, à la recherche de celui "qui avait vu". Bien entendu, ils avaient fini par le trouver - encore qu'il n'ist énergiquement. Mais il avait commencé par bafouiller: ce qui indiquait... qu'il avait peur.

Nouvelle démarche diplomatique du Quai d'Orsay, qui empoisonna l'ezGouvernement Irlandais (lequel n'y est pour rien...)

Affolement pire encore. UN certain soir de Mai, la police n'osait plus sortir dans les rues de Rennes. Ce n'était pas à cause des grèves, qui commençaient, mais dont personne ne soupçonnait encore l'ampleur qu'elles allaient prendre.

Un rapport écrit - mais, oui ECRIT, donc vrai - certifiait qu'un commando du F.L.B. avait pénétré EN CAR jusque dans le centre de Rennes (place du Champ-Jaquet, à 100m. de la Mairie) s'y était arrêté. Ils avaient des Bzh sur leur car ! Ils étaient descendus pour se rafraichir dans les bistrots. On les avait comptés: ils étaient 35, en uniforme militaire, avec des brassards F.L.B.. Les policiers n'osaient même plus aller faire une enquête dans le coin.

Un membre bien connu du Mouvement Breton, qui n'avait pas les mêmes raisons de redouter la rencontre, alla aux renseignements et revint en se tenant les côtes. Je vous laisse imaginer ce qu'il avait découvert.

Le surlendemain, tous les trains étaient en panne et une grosse bagarre d'un autre genre commençait.

Le F.L.B. ne mêla pas sa musique à la grève. On ne les aurait jamais entendus au milieu du vacarme parisien. Mieux valait économiser les munitions. La trêve se prolongea pendant l'été, selon la convention passée depuis bien des années entre les paysans et tous ceux qui vivent du tourisme de ne pas gêner "la saison". La police, qui n'a pas encore saisi le pourquoi de cette trêve saisonnière, se demandait avec angoisse ce qui se mijotait et où cela allait "péter". Fouinant partout, perquisitionnant chez des ecclésiastiques (auxquels leur état interdit de manier le plastique) elle finit par lancer quatre cars de police (un par département de la Région de Programme) dans un mouvement convergent de haute stratégie, sur la petite commune de Glomel, stupéfaite d'un tel honneur, afin

d'encercler avant l'aube un manoir historique, dans lequel elle subodorait la présence de l'état major du F.L.B. en train de préparer ses plans de campagne...

Elle ne trouva que le chanteur GLENNOR, sa femme, ses deux gosses et son accompagnateur. Elle emmena tout le monde au poste à Saint-Brieuc, tandis que tous les habitants de Glomel faisaient la haie d'honneur - et dut les relâcher le soir même, ayant fait chou blanc.

Cela nous vaudra une chanson bien humoristique, que nous irons tous applaudir cet hiver.

Entre tant, un gros bonnet d'Elysée-Bretagne, plein de zèle pour servir le Gouvernement, mais peu renseigné, s'en va en Irlande; voit l'un ou l'autre du fameux "Comité" et revient tout guilleret en racontant qu'il avait "rencontré le F.L.B." et obtenu la promesse d'une trêve jusqu'à la fin de l'année "en l'honneur de la préparation de la réforme régionale".

En foi de quoi, le Progrès du Finistère (Pourquoi lui ?) du 31 Août publia une lettre du fameux "Comité de Dublin" annonçant ladite trêve. Lettre écrite sur ordre, disait-elle. Sur ordre de qui ?

Las ! la nuit suivante six perceptions sautaient. Puis, dans la même semaine trois autres. Le "Comité de Dublin" avait complètement perdu la face. Essayant de se rattrapper, il a envoyé, pour la seconde fois, une nouvelle lettre démentant la première. Les journalistes parisiens qui avaient fait grand cas de ce Comité ne savent plus à quel saint se vouer.

Et qu'est-ce que vous voulez que ça puisse bien lui faire, au F.L.B., qui revendique l'indépendance, une reformette régionale à base de CODER améliorée ? ?

Dans la plupart des villes bretonnes règne une fureur concentrée contre l'augmentation des feuilles d'impôts. Celles de beaucoup de commerçants ont été doublées. Rien que ça !

Les plastiqueurs de perceptions seront très applaudis.

LES C.R.S. DERRIERE LA CLOTURE A VACHES...

Une compagnie de C.R.S. campe poétiquement auprès du Lac de GUERLEDAN, sur la commune de Caurel au lieudit "Concarneau", à 3 km. du village de Kergloff, entre la descente vers Beurivage et la I64 bis. Sans doute se préparent-ils à voler aux quatre coins de la "Région de Programme", dès que les paysans commenceront à bouger. Des barbelés et une clôture électrique les entourent ! Si le F.L.B., n'est-ce pas ?...

Le Ministère de l'Intérieur commencerait-il à comprendre la Géographie ? ?

Un Bzh gratuit au premier de nos lecteurs qui nous donnera la clef de la formule chimique ci-dessous :

IB 5z 3h2

qui fleurissait cet été sur nos routes.

Sachez que les services du chiffre se sont cassés la tête pendant quarante huit heures sur ce rébus (certainement un message secret destiné au F.L.B.) lui ont appliqué toutes les grilles connues (comme si nous allions être assez bêtes pour employer des grilles déjà répertoriées et que nous ne sommes pas assez malins pour inventer la nôtre !)

ILS N'ONT PAS TROUVE

Charitablement, l'inventeur a fini par le leur expliquer. Mais ils se demandent encore dans quel sens ésotérique l'interpréter pour en faire un message secret.

Vous serez certainement beaucoup plus malins qu'eux.

LES AVATARS DE LA CHARTE DU GORSEDD

Vous vous souvenez de cette "CHARTRE", en délibération depuis plus d'un an et sur laquelle nous avons fait des réserves parce que trop "minimale".

Nous avons signalé le danger de publier des positions "minimales", que l'adversaire, bien entendu, considèrera comme "maximales" et sur lesquelles il nous demandera encore d'en rabattre.

La péripétie s'est produite dès la réunion du 5 Mai, destinée à adopter la Charte...

M. PHILIPPONNEAU (dont on se demande à quel titre on l'invitait à délibérer sur la nationalité bretonne, alors qu'il n'est pas Breton) a imposé à l'assistance d'édulcorer son texte - dont on nous avait garanti qu'il représentait un MINIMUM - sous prétexte qu'il ne lui serait pas possible de le faire accepter par son parti (nous n'en demandions pas tant !) Il y eut des protestations. Le Général VALLERIE entama le grand laïus du coeur sur la tarte à la crème de l'UNITÉ.

(A quoi peut servir de faire l'unité sur une position malencontreuse, j'avoue ne pas comprendre) Ce fut la carte forcée et tout le monde, sauf Phlipponneau, partit avec le sentiment d'avoir été dupe...

Là-dessus, le grand chambard éclata, termine par des élections où le parti de M. PHILIPPONNEAU remporta une veste électorale de première grandeur.

Ceux auxquels on avait forcé la main pour leur faire accepter cette version diminuée se demandaient pourquoi ils avaient cédé pour les beaux yeux d'un parti qui ne peut leur servir à rien...

A la réunion d'Août à PARIPOINT, l'annonce par le Gouvernement de projets de Réforme Régionale servit d'occasion pour mettre la charte au frigidaire en attendant de connaître et de discuter ces projets.

Espérons qu'elle va s'y congeler et ne plus en ressortir. Les faits galopent à plusieurs kilomètres en avant. Nous n'avons aucun intérêt à proclamer des positions solennelles actuellement. WAIT AND SEE. Demain, il sera possible de demander beaucoup plus qu'aujourd'hui.

L'EVEQUE DE SAINT BRIEUC EN OUBLIE LE DROIT CANON...

Sous le vocable de Saint COLOMBAN, un monastère vient de se fonder à VIEUX-MARCHE, à côté de PLOU-ARET. Le Père Abbé officie dans l'Eglise des Sept-Saints, qui, depuis des années ne servait plus au service paroissial et ne s'ouvrait que pour le fameux pardon. ILS DISENT LA MESSE EN BRETON.

Ils ont eu immédiatement pour assistance tous les habitants du coin, ravis de ne plus avoir des kilomètres à faire et de retrouver une belle Messe bretonne à la place de la très laide Messe en français que l'autorité épiscopale nous impose partout, AU MIEUX DES DIRECTIVES DU CONCILE...

ILS SONT RATTACHÉS A L'EGLISE ORTHODOXE GRECQUE L'évêque de Saint-Brieuc n'en dort plus. Il fait pression par tous moyens, essayant de faire fermer l'église (propriété communale) et de prétendre que la Messe n'est pas valable - alors que ROMÉ ELLE-MÊME RECONNAIT LA VALIDITÉ DES OFFICES ET DES SACREMENTS DE L'EGLISE ORTHODOXE...

Dernière minute

Le Conseil Général de la Loire-Atlantique s'est prononcé pour une région comprenant à la fois la BRETAGNE et les "PAYS DE LOIRE" (Mayenne, Maine-et-Loire et Vendée) à l'exclusion de la Sarthe.

Comme la Mayenne a déjà refusé; que l'on sait très bien que le Maine-et-Loire en fera autant, s'il ne l'a déjà fait, il ne restera que la Vendée, qui est d'accord et nous aussi.

Il semble donc qu'une Région BRETAGNE-VENDÉE est la seule formule qui puisse recueillir l'approbation des intéressés.

Mais c'est justement la solution dont PARIS ne veut pas.

Pour cause retour:

Un studio - cuisine à vendre à BONDY. Nous écrire

DES SUCETTES POUR LES ETRANGLES

Nos Cahiers étaient déjà tirés lorsqu'est paru le compte-rendu (Le Monde 12 Octobre) du Conseil des Ministres annonçant à son de trompe des "mesures en faveur de la Bretagne".

Que coûtent au Gouvernement les mesures annoncées ? Rien du tout en réalité: cela lui rapporte plus que les crédits qu'il y met !

L'agencement est toujours le même ; l'Etat octroie 1/3 du coût des travaux; la commune ou la Chambre de Commerce, selon les cas, doit mettre les deux autres tiers (voir Port de Roscoff, par ex.) C'est à dire que les contribuables locaux paient les deux tiers, en plus de tout ce qu'ils ont déjà payé à l'Etat.

Le Trésor récupère en T.V.A. et autres taxes, SUR LA TOTALITE DES TRAVAUX, PLUS QU'IL N'A DONNE. Autrement dit, il fait une bonne affaire ! (on oublie toujours de nous parler de ça...)

On nous parle de 800 millions de travaux sur nos routes nationales EN SEPT ANS - ce n'est pas très rapide; on nous l'a déjà promis plusieurs fois: à chaque fois qu'on en parle cela fait son petit effet, comme si c'était une nouvelle tranche - Mais on ne nous dit pas combien de MILLIARDS auront été perçus pendant ce temps sur nos routes en taxes sur l'essence, sans parler de la vignette, ni de la nouvelle taxe sur les poids lourds...

Mais on continue à écraser d'impôts et à mettre tous les bâtons dans les roues possibles à nos petites entreprises, jusqu'à ce qu'on les ait forcées à disparaître et qu'on décourage des nouvelles de se former, tandis que les primes payées avec l'argent du contribuable sont pratiquement réservées aux grosses sociétés qui voudraient bien "décentraliser" - ce que d'ailleurs elles ne s'empressent pas de faire

Là-dessus, M. Olivier GUICHARD ajoute une phrase compatissante en déclarant que tout cela constitue "un ensemble impressionnant (??) et cohérent (??) pour cette région QUE LA GEOGRAPHIE A MAL PLACEE DANS L'EUROPE".

Pauvres mendigots que nous sommes ! Mais, sapristi ! la Bretagne est au contraire admirablement placée DANS LE MONDE, qui est un peu plus grand que l'Europe et seule LA POLITIQUE FRANCAISE, ORIENTEE A L'ENVERS DE NOTRE GEOGRAPHIE, NOUS EMPECHE D'EN PROFITER. Nous y perdons beaucoup plus que ce que nous gagnons à cette distribution de "sucettes".

Mais à quoi serviron l'appontement de Brest et le port de Roscoff, si tout le reste de l'économie continue à être agencée à l'envers de ces deux "impressionnantes réalisations" ?